

*Questions orales*

les prix étrangers seraient moins élevés. Nous avons indiqué plusieurs possibilités en ce qui concerne les consommateurs. J'en ai donné certaines dans mon discours. J'y renvoie le député. Je lui rappelle également que nous nous entretiendrons en janvier avec les provinces des mesures ou des lignes de conduite que nous pourrions prendre conjointement pour résoudre tout autre problème qui pourrait subsister.

**M. MacKay:** Je remercie le premier ministre de sa réponse très intéressante. Je ne voudrais en aucune façon être injuste envers lui, mais il a effectivement dit il y a deux jours, comme en fait foi le hansard à la page 8669, que le gouvernement fédéral ne peut en aucune façon déterminer le prix auquel...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je me demande si l'on ne pourrait pas poser une question au lieu d'engager un débat. Le député pourrait peut-être poser sa question directement, plutôt que de faire allusion à une déclaration antérieure. Cela rendrait la tâche plus facile à la présidence.

**M. MacKay:** Très bien, monsieur l'Orateur. Peut-être que le très honorable représentant pourrait nous dire quelles mesures précises il entend prendre à court terme. Je lui ai déjà dit que je me demandais s'il songeait à des subventions à court terme, ou à certains moyens de protéger la population des cinq provinces de l'Est contre la situation grave créée par les problèmes de transport et d'approvisionnement de pétrole d'outre-mer. Il est certain qu'il doit songer à certaines mesures précises de façon que la population de l'Est soit assurée de pouvoir se chauffer cet hiver.

**M. Trudeau:** Oui, monsieur l'Orateur. J'ai dit dans ma déclaration précédente que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est entré en communication avec les provinces pour veiller, par exemple, à ce que les prestations de notre Régime d'assistance publique aident vraiment les assistés sociaux. J'ai aussi parlé de l'indexation des diverses pensions, des allocations familiales, et le reste, qui vont maintenant compenser le coût plus élevé de la vie.

**M. Hees:** C'est ça, qu'on relève les prestations de bien-être social en espérant qu'ils réussiront à s'en tirer.

● (1120)

**M. Trudeau:** Si, de l'avis du député, c'est le gouvernement fédéral qui, seul, devrait assumer la responsabilité de la hausse des prix, je lui répondrai tout simplement que ce n'est pas là notre opinion. Ces provinces ont, pendant de nombreuses années, bénéficié de prix mondiaux inférieurs, comparativement aux personnes à l'ouest de la ligne Borden.

**M. Hees:** Maintenant, qu'elles gèlent.

**M. Trudeau:** La question n'est pas de les laisser geler. La question est de savoir qui devrait payer la subvention. Contrairement à ce que pensent les députés de l'opposition, je ne crois pas que le gouvernement fédéral devrait partir du principe que le contribuable canadien doit être le seul à subventionner les gens de certaines provinces. Il me semble que les gouvernements provinciaux ont une part de responsabilité à cet égard, surtout si l'on tient compte du fait que, pendant des années, ils ont perçu des taxes plus élevées dans leur province pour ce pétrole à meilleur marché.

[M. Trudeau.]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** J'ai une autre question à poser au premier ministre, monsieur l'Orateur. Est-ce parce que, pendant un certain nombre d'années, la balance a penché du côté du Québec et des provinces de l'Est, vu que le prix du baril de pétrole brut n'a jamais dépassé 50 cents, que le premier ministre estime devoir instituer une politique nationale qui ferait peut-être payer par les cinq provinces de l'Est un supplément de \$3 par baril? Le premier ministre est-il d'avis, parce que la balance a penché, parfois jusqu'à 50 cents par baril, en faveur des provinces de l'Atlantique et du Québec pour ce qui est du prix du pétrole brut, que ce sont ces provinces qui devraient accepter que le prix du baril de pétrole brut soit de \$3, voire même davantage, plus élevé que dans le reste du Canada?

**M. Trudeau:** Non, monsieur l'Orateur. La position du gouvernement est que les gouvernements provinciaux ont un certain rôle à jouer pour aider leurs administrés et qu'il ne faut pas demander au contribuable fédéral, c'est-à-dire aux contribuables de toutes les régions du Canada, de subventionner un prêt aux consommateurs de l'Est, dans les circonstances actuelles. Le gouvernement entend présenter des propositions à la conférence fédérale-provinciale...

**Une voix:** Quelles sont-elles?

**M. Hees:** Six semaines de gros froid nous attendent.

**M. Trudeau:** Si les députés d'en face nous appuient dans une déclaration de principe unilatérale, je me ferai un plaisir de la faire dès maintenant, mais ils nous ont souvent pressés de consulter les provinces.

**M. Hees:** Vous n'avez pas de politique.

**M. Trudeau:** George, rappelez-vous un peu l'époque où vous vous contentiez de ressembler à Gorgeous George.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hees:** Je suis en train de l'avoir. Le premier ministre dit qu'ils n'ont qu'à se chauffer au bois. Voilà sa politique.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. On pourrait peut-être laisser le premier ministre répéter sa réponse. Il y a quelques questions supplémentaires à venir des députés de Central Nova et de Saint-Jean-Est. Nous essaierons ensuite de poursuivre.

**M. Hees:** Je ne savais pas que je pouvais vous blesser aussi facilement.

**M. Trudeau:** Le député ne me blesse pas de la façon dont il a blessé son ancien chef.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hees:** Votre humour est sinistre, ce matin. Reve-nons-en à votre politique de chauffage au bois.

**M. Trudeau:** Une fois de plus, je ne vois pas pourquoi le gouvernement fédéral devrait toujours subventionner les citoyens de certaines provinces alors que les gouvernements provinciaux viennent de recevoir 190 millions de dollars de versements de péréquation en plus des montants reçus dans les années passées. Ils les ont reçus par suite d'un changement dans la politique de péréquation. A mon sens, ils ont une part de responsabilité envers leurs administrés et je m'étonne que les députés fédéraux d'en face ne se soucient pas plus des contribuables fédéraux qu'ils ne le font.